

CHARTRE D'UTILISATION D'INTERNET

La consultation d'Internet est gratuite et réservée aux titulaires de la carte d'abonnement de la bibliothèque municipale.

Un animateur assure l'aide et la surveillance des utilisateurs.

La connexion est limitée à 1 heure par jour et par adhérent.

Déontologie et légalité :

L'utilisation d'Internet doit être conforme à la législation en vigueur - notamment sur le droit d'auteur – et essentiellement axée sur la recherche documentaire.

La consultation de sites contraires à la législation française, particulièrement ceux faisant l'apologie de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales n'est pas admise.

L'impression de documents n'est pas autorisée.

La consultation de la messagerie est seulement tolérée.

En cas d'abus, le personnel de la bibliothèque se réserve le droit de suspendre la connexion à tout moment.

Il est rigoureusement interdit:

- d'installer ses propres logiciels,
- de télécharger des logiciels, des fichiers multimédia soumis à la législation sur les droits d'auteur,
- de consulter ses données personnelles, de participer à des forums, chats
- d'utiliser des services de messagerie instantanée et de voix sur IP,
- de modifier l'environnement de travail,
- de créer des pages Web.

Conformément à la loi du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique, il est interdit de pénétrer dans des systèmes autres que ceux dont l'accès est prévu, d'entraver le système, de porter atteinte aux données et de tenter d'accéder au serveur.

La loi du 1er juillet 1992 relative à la propriété intellectuelle réprime la contrefaçon de logiciels.

Conséquences en cas de non respect de ces dispositions :

Le personnel peut demander à toute personne de quitter l'établissement si :

-par son attitude ou ses propos, elle manque de respect envers le public ou des membres du personnel,

-elle ne respecte pas le présent règlement.

Nous informons les utilisateurs que leur activité sur Internet est automatiquement tracée.

Limitation de responsabilité

La navigation sur Internet se fait sous la seule responsabilité de l'utilisateur adulte. La bibliothèque se dégage de toute responsabilité quant à la possibilité d'accéder à des sites indésirables. L'utilisateur est seul responsable des conséquences de l'affichage de ceux-ci, même s'il y accède par inadvertance.

Toutefois il est possible que certains sites soient inaccessibles en raison de la politique de filtrage mise en place afin de protéger les utilisateurs mineurs.

L'accès étant gratuit, la bibliothèque ne peut être tenue pour responsable de la non disponibilité de l'accès à internet ou du non fonctionnement du matériel.